



# la France qui gagne

JUIN 2021  
NUMÉRO #07 / MENSUEL

INSTITUT SAPIENS POUR QUE L'AVENIR AIT BESOIN DE NOUS

**De la Start-up nation  
à la e-nation :  
la transformation  
numérique de l'État**

Abonnez-vous, **cliquez ici.**



POUR QUE L'AVENIR  
INSTITUT  
SAPIENS  
AIT BESOIN DE NOUS





# l'édito

Nous sommes tous concernés par la transformation numérique de l'État.

D'abord nous avons tous intérêt à ce que l'État soit pour lui-même plus efficient plus agile dans ses processus internes. Plus prosaïquement, la transition numérique des administrations permet d'utiliser au mieux l'argent des impôts et taxes payés par les entreprises et les particuliers.

Ensuite, le numérique permet de développer l'offre des services publics pour tous — particuliers, entreprises et collectivités territoriales —, l'attractivité économique et renforcer la transparence de l'action publique.

Or, aujourd'hui, nous constatons que certaines administrations sont plus avancées que d'autres dans la prise en compte du numérique dans leur métier. Il existe d'un part des services publics dématérialisés performants, tel que le paiement de l'impôt ou le compte Ameli de la sécurité sociale, et d'autres parts

des projets de gestion électronique de documents, lancés depuis 10 ans, qui n'ont toujours pas aboutis.

Selon le Digital Economy and Society Index (DESI) européen, la France se situe aujourd'hui légèrement au-dessus de la moyenne des pays européens en matière de disponibilités de services publics numériques, devant l'Allemagne mais derrière l'Espagne, les Pays-Bas, l'Autriche ou la Suède pour n'évoquer que les pays comparables.

Cet opus de La France qui gagne présente les actions engagées pour accélérer la transition numérique de l'État et les leviers /facteurs d'évolutions possibles. L'enjeu est immense. Les membres de Syntec Numérique participent à cet effort collectif

pour cette transition et continueront à innover pour offrir les meilleurs produits et services.



**par Godefroy  
de Bentzmann**

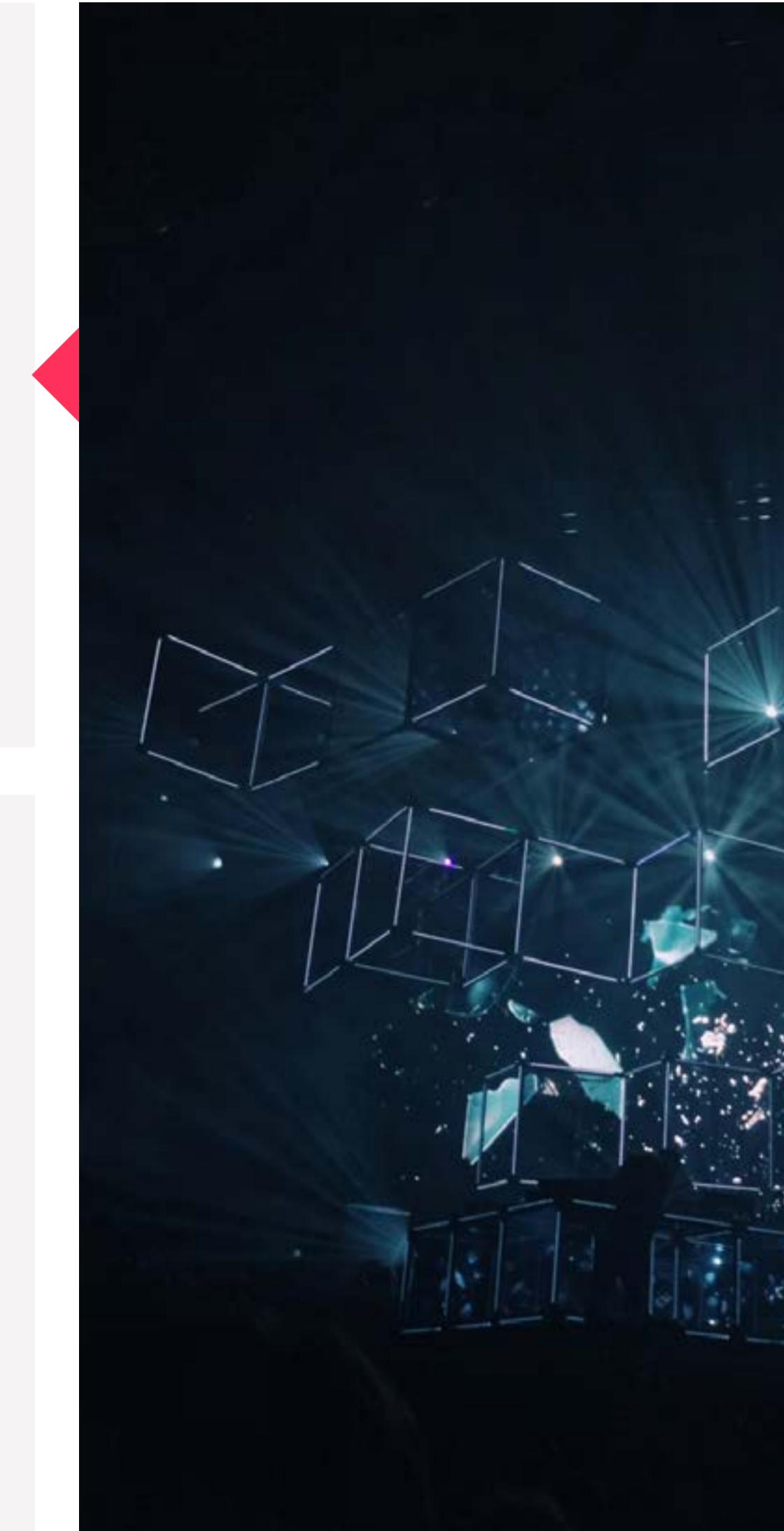
co-président de Numeum



# sommaire

04>09

**Le service public 2.0 :  
Les conditions de sa transformation**

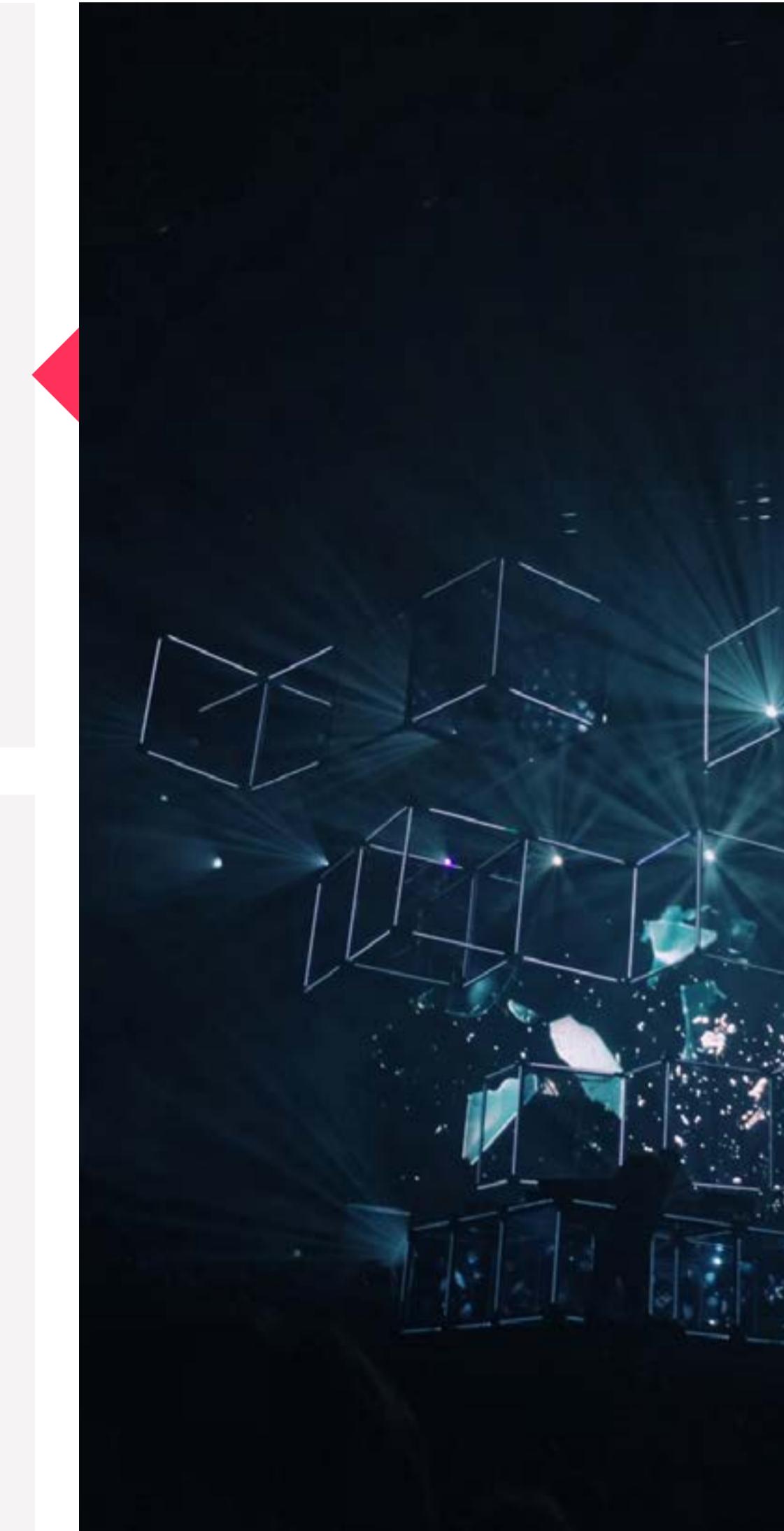


12

**La Start-up Nation au service de la Edtech**

20

**La Start-up Nation au service de la mobilité**



12 > 21

**Le service public 2.0 :  
Expérimentations & Structuration**

14

**La Start-up Nation au service de la transformation numérique des collectivités**



22

**La Start-up Nation au service de la sécurité de l'espace public**

Directeur de publication : Olivier Babeau - Direction artistique : Matthieu Rossat  
© photos : Fabio Oyxix et Alina Grubnyak, Claude Humbert (Wikimedia Commons)



# Le service public 2.0 : les conditions de sa transformation

**num  
eum**  
Engager  
le numérique



**Godefroy de Bentzmann**  
co-Président de Numeum

**Numeum** est le premier syndicat professionnel des entreprises du numérique en France. Il regroupe les entreprises de services du numérique (ESN), les éditeurs de logiciels, les plateformes et les sociétés de conseil en technologies en France. Numeum représente plus de 2 300 entreprises qui réalisent 85% du chiffre d'affaires total du secteur en France (soit plus de 60 Md€ de chiffre d'affaires, 530 000 employés).

Numeum est présidé par **Godefroy de Bentzmann** et **Pierre-Marie Lehucher** depuis sa création en juin 2021. Notre ambition fondatrice est d'agir au service d'un numérique responsable pour les entreprises, la société, l'humain et la planète.

L'engagement de numeum repose sur 4 axes : la défense des intérêts de ses membres, l'incarnation de la France numérique en Europe, l'animation de l'écosystème numérique pour favoriser les synergies et l'innovation, et le renforcement du service à toutes les entreprises du numérique. La généralisation et la démocratisation de la formation au numérique pour les organisations privées et publiques comme pour les citoyens demeure l'un des leviers principaux du syndicat pour parvenir à ses objectifs.

Pour en savoir plus : [www.numeum.fr](http://www.numeum.fr)

*Il est possible, à travers des exemples concrets, de définir les facteurs-clés de succès d'une transition numérique réussie de l'État et ainsi d'identifier les points d'amélioration pour assurer la réussite de cette transformation*

Au cours de la crise sanitaire que nous traversons, on a critiqué l'État pour l'absence de numérisation des services utiles à l'information ou à la prise en charge de la Covid19. Cependant, les solutions développées par des entreprises comme Covidtracker.fr et vitemadose, n'ont été possibles que par la mise à disposition des données dont l'agence nationale Santé publique France disposait. Sans ces données, pas de service ! L'ouverture et l'accès à des données publiques permet au secteur privé de développer des innovations pour une meilleure prise en charge des patients.

La politique stratégique de la donnée, partagée sur data.gouv.fr, est une partie intégrante de la modernisation de l'action publique. C'est aux autres fonctions publiques comme au secteur privé de se saisir de ces données pour les transformer en produits et services innovants.

Deuxième exemple de projet réalisé dans le même secteur : la feuille de route du numérique en santé. L'ensemble des parties prenantes a été consultée, une stratégie élaborée avec des rôles répartis entre l'État et les acteurs économiques. L'État s'occupe des fonctions de base (interopérabilité, sécurité, structure des plates-formes d'application) et les

acteurs économiques conçoivent les services à valeur ajoutée, les déploient et les maintiennent en accompagnant les usages. Or, à ce jour, le ministère des Solidarités et de la Santé est le seul à avoir une stratégie claire pour ses métiers en matière de numérique associant le secteur privé dès le stade de définition.

Pour sa propre transformation, on peut constater en revanche un manque réel d'anticipation de la part de l'État.

Prenons l'exemple du projet européen Gaia-X : l'informatique en nuage a été lancé par Amazon en 2006. Il a fallu attendre 2011 pour que l'État se rende compte du saut technologique que constitue le cloud. Que fait l'État ? Il finance le projet Andromède, en créant deux nouveaux entrants sur un marché déjà largement dominé par des acteurs américains... Après cet échec, il aura fallu attendre 10 ans pour qu'un nouveau projet de cloud "souverain" soit lancé !

C'est une banalité de le dire mais l'innovation se fait dorénavant dans les entreprises. Il est important que les administrations restent au contact des entreprises et des marchés pour déceler au plus tôt les tendances technologiques et les nouveaux usages. 15 ans pour définir une stratégie et engager les actions permettant de bénéficier de l'avancée constituée par le cloud tout en sécurisant nos données, c'est beaucoup trop long !

Ce défaut d'anticipation n'est pas à imputer seulement aux 18 000 agents publics dont les fonctions sont liées au numérique. Les décideurs politiques doivent eux-mêmes monter en compétences sur ce sujet. Le numérique, ce n'est plus d'abord de la technique mais c'est également un outil de transformation de la société et d'aide à la prise de décision. De nombreuses politiques publiques ne peuvent désormais être mises en œuvre sans le numérique.

Les décideurs publics doivent le comprendre et ce n'est pas une question de générations. Aussi le numérique doit être largement intégré dans la formation initiale des hauts fonctionnaires et de ceux qui se destinent à la politique. Pour les décideurs publics en fonction, il faut trouver un moyen de les sensibiliser à ces sujets.

Cette formation initiale ou ces mises à niveau éviteraient des erreurs d'analyses et des décisions contre-productives. Reprenons l'exemple de Gaia X qui montre que la maîtrise de ses données par l'Europe ne passe pas par l'exclusion a priori de produits non européens. Particulièrement dans les domaines où un certain retard a été accumulé, comme c'est le cas en matière de cloud, la souveraineté se construit par la gestion intelligente des dépendances technologiques et la mise en place de cadres juridiques adaptés. On peut travailler avec des technologies étrangères si elles sont correctement encadrées.

Enfin, et dans ce domaine les politiques ont également un rôle majeur à jouer : la confiance dans le progrès scientifique et en particulier dans le numérique doit être restaurée. Dans une note<sup>1</sup> parue en février dernier, le CEVIPOF, centre de recherche de Sciences Po analyse la confiance des Français dans la science. Si 75% des Français ont confiance dans la science et dans les scientifiques,

ce pourcentage reste significativement inférieur aux résultats allemand, britannique ou italien mais surtout la confiance décroît avec l'âge des personnes sondées. 90% des + de 65 ans font confiance à la science, ils ne sont plus que 63 % chez les 18-24 ans...

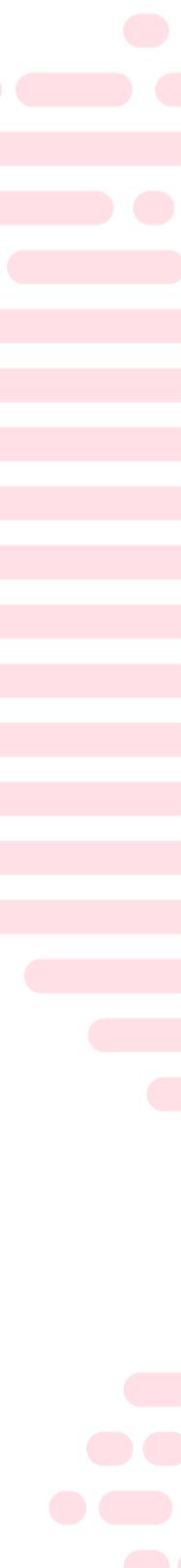
Ainsi, on peut s'inquiéter du choix<sup>2</sup> effectué par certains élus lyonnais de la jeune génération de supprimer tout soutien aux associations favorisant la transition numérique de la société. On a aussi pu lire ou entendre pendant cette crise sanitaire que la vaccination était dangereuse car on en profitait pour inoculer des puces nous obligeant à capter la 5G...

Le débat public doit donc être facilité et nourri d'expertises dans lesquels les impacts sociaux et éthiques potentiels sont analysés. Le Parlement a probablement un rôle à jouer en ce domaine. La transition numérique de l'État, pour lui-même ou au service des Français, ne pourra se faire que si l'État se concentre sur l'anticipation des opportunités et des risques que peuvent porter de nouvelles technologies ou de nouveaux usages, et en définissant les cadres juridiques de développement et d'emploi. L'État devra s'assurer de ne pas développer des solutions et services concurrents à ceux du privé. Les acteurs privés ont l'expertise pour maintenir en condition opérationnelle, au bon niveau technologique et de sécurité ces solutions.

1. BOY (Daniel) « Faire confiance à la science? », Note Le Baromètre de la confiance politique, Sciences Po CEVIPOF, vague 12, février 2021, 6 p.

2. <https://tribunedelyon.fr/2021/05/10/la-metropole-de-lyon-se-desengage-de-la-french-tech/>

GB





## keynote

---

.01

# Le service public 2.0 : les conditions de sa transformation

**etalab** gouv.fr



### Laure Lucchesi

Directrice d'Etalab au sein de la Direction Interministérielle du Numérique

Laure Lucchesi a vingt ans d'expérience internationale dans la conception et l'exécution de stratégies d'innovation et de transformation, aussi bien dans le secteur privé que public.

Elle a démarré sa carrière en analysant les bouleversements amenés par la technologie dans le secteur des médias, d'abord à San Francisco au sein du Pôle Économique de l'Ambassade de France aux Etats-Unis (2002-2003), puis en France (2004-2006).

Elle a ensuite rejoint le cabinet de conseil en stratégie Capgemini Consulting (aujourd'hui Capgemini Invent) où elle a travaillé pendant 6 ans dans les secteurs des télécoms, des médias et des services financiers, en Europe, en Afrique du Sud,

en Inde et au Moyen-Orient. Elle est notamment intervenue sur des sujets de marketing (conception d'offres nouvelles, lancements, segmentation...), de modélisation financière (business plans, gestion de P&L), d'entrée sur de nouveaux marchés ou de diversification.

Elle dirige aujourd'hui Etalab au sein de la Direction interministérielle du numérique (DINUM), pour le gouvernement français.

Faisant notamment office de «Chief Data Officer» de l'administration, Etalab mène des projets radicalement innovants pour améliorer le service public, l'action de l'Etat et les politiques publiques grâce au numérique : exploitation des données, intelligence artificielle, open source, innovation ouverte...

Etalab notamment a conçu et développé le programme «Entrepreneurs d'Intérêt Général» (<https://entrepreneur-interet-general.etalab.gouv.fr>) grâce auquel des profils atypiques, experts du numérique, viennent pendant 10 mois relever des défis des administrations aux côtés des agents publics.

Etalab représente la France au sein de l'Open Government Partnership une initiative mondiale dans

laquelle 75 Etats et des centaines d'organisations de la société civile collaborent pour promouvoir l'innovation publique et démocratique.

Elle est diplômée d'HEC en 2001 et a complété sa formation d'un cursus en psychologie à l'Université de Paris 8.

[www.twitter.com/laurelucchesi](http://www.twitter.com/laurelucchesi)

### Qu'est-ce qu'Etalab ?

Etalab est en charge de la politique de la donnée et de la transformation publique grâce aux données. C'est un département de la Direction Interministérielle du numérique (DINUM) qui est quant à elle une structure transverse, chargée du pilotage du SI de l'Etat et des stratégies d'innovation numérique pour toutes les administrations centrales.

### Quelles sont les missions d'Etalab et les chantiers mis en place par l'État pour répondre à cette transformation numérique ?

Etalab a pour mission de contribuer à la transformation numérique publique en utilisant tout le potentiel des données. Ouvrir celles qui peuvent l'être au grand public, aux entreprises, aux innovateurs, faciliter l'échange de données entre administrations et les exploiter avec des data sciences et de l'intelligence artificielle : tout cela permet de donner plus de transparence sur l'action de l'Etat, d'améliorer le service public et de simplifier les démarches administratives, de mieux concevoir et piloter les politiques publiques et de créer de la valeur économique.

C'est une transformation profonde qu'il faut conduire, mais qui est indispensable : on parle parfois d'« or noir du 21e siècle », mais la donnée

n'est pas une ressource finie. Le numérique crée de la donnée en permanence : il est donc d'autant plus important de savoir tirer toute l'intelligence de ces données qu'il y en aura de plus en plus. La donnée est un actif stratégique, une véritable infrastructure sur laquelle se bâtissent les services publics et privés de demain.

La maturité des administrations progresse sur ces sujets et le Premier ministre a récemment renouvelé l'ambition française en la matière dans une circulaire parue le 27 avril dernier. Chaque ministère a nommé un administrateur ministériel des données, « chief data officer », qui sera le chef d'orchestre et le point d'entrée de cette politique des données..

### Quels sont les grands chantiers en cours sur ce sujet ?

Un des grands chantiers au sein de l'administration est la simplification des démarches administratives, autour du principe du « Dites-le nous une fois » afin de simplifier l'expérience utilisateur des usagers du service public : au lieu de redemander des pièces justificatives, nous faisons en sorte que les administrations s'échangent les données.

Autre grand chantier : la transparence qui stimule la démocratie. Fournir des données en open data – on en a vu toute l'utilité autour du covid – mais aussi s'assurer que l'exploitation et le traitement des données s'associent à une plus grande explicabilité de son usage.

Dernier grand chantier : l'intérêt économique de la donnée.

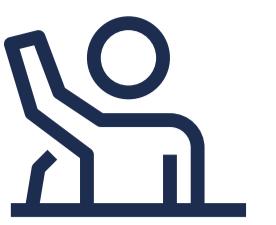
Les données sont une source de création de valeur économique. Des start up ou de grandes entreprises peuvent créer des services avec ces données.

LL

***Sapiens Sapiens***, c'est chaque mois une conversation en toute liberté avec une personnalité.  
Une rencontre entre êtres humains, tout simplement, pour mieux se comprendre et comprendre le monde.

Cliquez ici

pour découvrir ***Sapiens Sapiens***



## keynote

---

### .02 Le service public 2.0 : Expérimentations & Structuration



**Marie-Christine Levet**  
Founder et Partner à Educapital



Figure pionnière de l'internet en France, [Marie-Christine Levet](#) dispose de plus de 20 années d'expérience professionnelle dans le secteur des nouvelles technologies tout d'abord en tant qu'entrepreneur où elle fonde ou dirige plusieurs grandes marques du web français (Lycos, Club-Internet, Groupe Tests), puis en tant qu'investisseur où elle participe à la création de Jaina Capital.

Convaincue de la nécessaire transformation du secteur de l'éducation pour mieux former aux compétences du XX<sup>e</sup> siècle, Marie-Christine Levet fonde en 2017, Educapital.

Educapital est le premier fonds d'investissement européen dédié à l'Education Technology (EdTech). Educapital 1 a investi dans 17 sociétés innovantes dans le secteur de l'éducation, de la petite enfance à la formation professionnelle. Educapital lance son fonds 2 pour continuer à réinventer le futur de l'éducation et du monde du travail. Elle est diplômée d'HEC et d'un MBA de l'INSEAD.

**La collaboration public-privé :**  
ouvrir le système public  
à des acteurs privés

**La subsidiarité :** décentraliser  
les décisions au niveau régional et au niveau  
des établissements et des professeurs

**L'autonomie des acteurs :** former  
les enseignants aux usages du numérique  
et leur laisser une liberté pédagogique

Propositions pour  
**2022**

### La Start-up Nation au service de la EdTech

L'Edtech est un secteur nouveau qui a démarré en 2015 dans le monde avec des grands portails qui donnent accès à tous les cours du monde entier. L'Edtech a connu une belle accélération durant la crise sanitaire avec 1.7 milliards d'élèves qui ont découvert des solutions edtech. Ce secteur a gagné 5 à 10 ans en matière d'adoption des usages.

Il n'est pas ici question de visio, de Teams ou de Zoom, la Edtech ce sont des outils qui permettent aux professeurs d'innover dans leurs classes, de donner un apprentissage plus personnalisé à des élèves qui auraient des difficultés.

#### Qu'est-ce que cela signifie numériser les apprentissages ?

Première application : l'utilisation de la data et de l'IA pour permettre un apprentissage personnalisé des élèves. Il peut y avoir jusqu'à deux ans de différence de niveau entre des élèves d'une même classe ! Cette nouvelle méthode d'apprentissage permet de motiver les élèves et de raccrocher ceux qui auraient des difficultés. 80 000 enfants décrochent chaque année du système scolaire. Un chiffre qui a explosé cette année.

Deuxième application : la 3D et la réalité virtuelle pour permettre un apprentissage plus engageant.

Ce qu'il faut comprendre c'est que la fracture numérique n'est plus une fracture d'accès mais une fracture d'usage. L'apprentissage au numérique passe avant tout par l'école. C'est donc un sujet crucial de rentrer par l'école et il faut éviter les fractures entre les écoles privées et les écoles publiques.

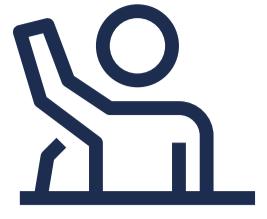
**Vous avez publié en 2019 un livre blanc intitulé  
Préserver notre souveraineté éducative,  
soutenir l'Edtech français. Quels messages  
souhaitiez-vous passer ?**

Nous sommes partis d'un constat : si on ne développe pas une filière edtech de qualité en France on aura les Gafam qui pénétreront dans nos salles de classe. Veut-on avoir les données de nos enfants captées à Seattle ou à Shanghai?

Il est nécessaire de soutenir ce secteur qui est en train de se structurer au niveau européen.

Avec une politique forte de réformes, une plateforme développée, et une coopération publique privée : cela marche ! En France, la réforme de la formation professionnelle est un succès. Grâce à mon compte formation, chacun peut choisir la formation de son choix.

M-C L



## keynote

---

### .03 Le service public 2.0 : Expérimentations & Structuration



**Matthieu Nohet**  
CEO et Cofondateur



**Joseph-Marie Valleix**  
Directeur technique & Cofondateur



**Lucas Gaillard**  
Directeur des opérations & Cofondateur



**Mathieu Nohet** a travaillé dans les cryptomonnaies à San Francisco, et après une rencontre avec des entrepreneurs de Govtech américains, il s'est intéressé au secteur. Il a vite constaté que les administrations publiques, malgré tous leurs moyens et leur immense influence, n'avaient pas d'outils modernes d'analyse à leur disposition. Après un master à Columbia University, Mathieu est rentré en France pour lancer Manty, poussé par l'idée que des décisions aussi critiques que celles des administrations publiques, impactant autant de gens, devaient être prises avec une information parfaitement claire.

**Joseph-Marie Valleix** a travaillé chez Datadog en tant que software engineer, puis il a voulu avoir un impact plus direct et améliorer la vie des citoyens par la tech. Il a co-fondé Manty et il y est aujourd'hui responsable du développement du produit et de la tech.

Diplômé de Centrale Supelec en 2015, **Lucas Gaillard** commence en fond d'investissements avant de créer Manty en 2017. Ce qui l'a poussé à sauter le pas ? En pleine campagne présidentielle, il lui paraissait capital d'aider les administrations publiques à mieux gérer les milliards d'euros des différents programmes des candidats. Il supervise aujourd'hui toutes les étapes de la vie d'un compte client chez Manty, de l'acquisition à l'accompagnement. Ce qui lui permet de travailler quotidiennement à résoudre les problèmes de modernisation des administrations, et ainsi participer à faire que les organisations les plus puissantes du monde deviennent aussi les plus performantes.

### La Start-up Nation au service de la transformation numérique des collectivités

Les collectivités locales n'ont pas forcément, aujourd'hui, les bons outils numériques pour mener à bien leur mission de service public. C'est en partant de ce constat que nous avons décidé, il y a 4 ans, de fonder Manty, pour leur offrir des outils modernes, et notamment une plateforme d'aide à la décision, basée sur les données. Chaque élu a ainsi accès à des tableaux de bord et des prévisions fines lui permettant d'évaluer les effets de ses décisions et les besoins de son territoire.

Nous avons détecté deux étapes à passer pour les collectivités locales pour véritablement devenir une e-nation. La première c'est celle du cloud. Actuellement on achète des logiciels dans les mairies en mode on premise, on recrute des équipes et on installe du matériel pour les gérer. C'est une perte d'argent et d'efficacité. Il faut qu'elles acceptent de passer en cloud pour alléger tout cela et passer en SaaS (Software as a Service). Cette décision par défaut du on premise est principalement motivée par une crainte liée à la cybersécurité. Les administrations ont peur de se faire hacker et adoptent cette logique de

# 2022

- Extension et pérennisation du dispositif « achat innovant », en diffusant l'information et en clarifiant les critères d'éligibilité

- Rehaussement des seuils de marché de gré à gré à 50k

- Passage des achats de souscriptions/ outils SaaS en investissement, ou remboursement de la TVA sur ces achats

- Poursuivre la construction d'une base de cas d'usage et d'avis pour le secteur public comme le fait la Banque des Territoires



- Encourager les achats cloud par des financements
- Faire de la pédagogie sur les risques cyber et la souveraineté
- Mettre à disposition des clauses modèles pour forcer l'interopérabilité et la mise à disposition d'API sur les outils
- Créer une sanction purement administrative en cas de manquement aux règles de la fonction publique sans corruption/ favoritisme/trafic d'influence



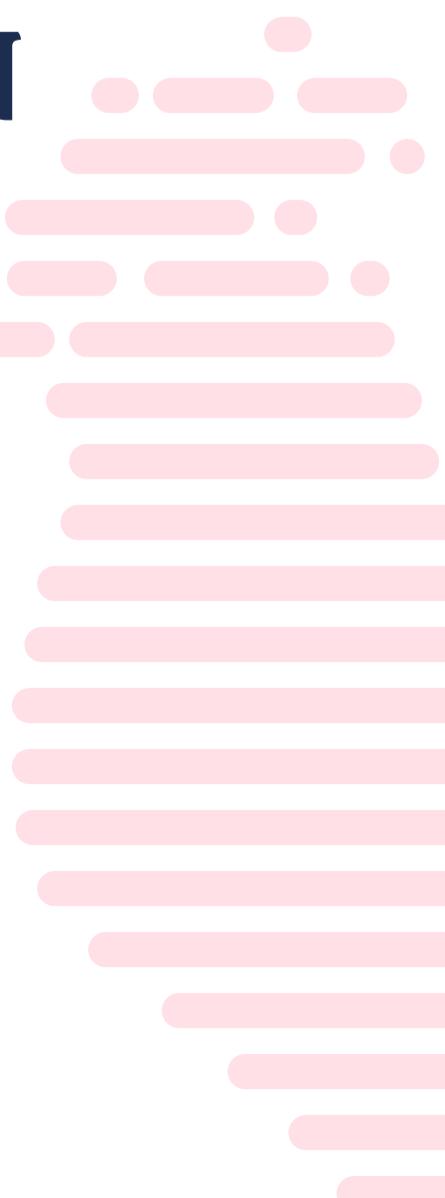
château fort, en mettant tous leurs logiciels au même endroit et en pensant sécuriser l'ensemble des flux. Or cette impression de sécurité est fausse et tend à faire baisser la garde face aux menaces. De plus, une petite équipe de quelques ingénieurs SI ne pourra être aussi efficace que des grandes entreprises comme OVH ou Microsoft. En cas de dysfonctionnement local de l'application, le service lié sera inopérant pendant un long moment.

La deuxième étape concerne le changement culturel à effectuer. Il faut passer à une vision de long terme dans les investissements liés aux outils numériques. Les logiciels pouvant faire gagner du temps de travail aux agents doivent être achetés par les collectivités malgré leur prix important. Il faut qu'elles regardent le gain potentiel à long terme au lieu de ne regarder que la dépense ponctuelle, et qu'elles prennent en compte le coût humain de "faire les choses en interne", ce qui est trop peu souvent fait. Il faut également favoriser la mutualisation, la Banque des Territoires avec son Hub des Territoires est dans cette logique, elle cherche à mutualiser les bonnes actions et les bons process afin que chacun puisse y avoir accès. Pour favoriser ce mouvement, nous devons continuer l'allégement des normes. L'inflation normative génère une certaine illisibilité et rend frileux de nombreux élus et par extension les acheteurs publics qui ont

peur de la sanction. Il faut donner de la stabilité et un cap pour faciliter la prise de risque. Une stabilité qui doit également être de mise pour ce qui concerne les marchés publics. L'augmentation du seuil des marchés de gré à gré, passant de 4.000 à 40.000€ a favorisé de nombreuses PME innovantes qui ne pouvaient pas alors lutter dans les appels d'offres. Il faut là aussi offrir de la visibilité et de la stabilité dans le temps pour être sûr qu'on ne fera pas marche arrière dans ce domaine.

Enfin il faut revoir certaines règles fiscales. Les collectivités paient la TVA sur le SaS et non sur le on premise, car on considère que la première relève des frais de fonctionnement alors que le second est une acquisition. Cela fait malheureusement augmenter le coût relatif du service en ligne qui est pourtant le levier d'efficacité le plus important au local. Un alignement de ces régimes fiscaux serait salutaire pour le secteur et offrirait les incitations nécessaires pour changer de braquet.

MN



# num eum

---

## Engager le numérique

Numeum est le premier syndicat professionnel des entreprises du numérique en France. Il regroupe les entreprises de services du numérique (ESN), les éditeurs de logiciels, les plateformes et les sociétés de conseil en technologies en France. Numeum représente plus de 2 300 entreprises qui réalisent 85% du chiffre d'affaires total du secteur en France (soit plus de 60 Md€ de chiffre d'affaires, 530 000 employés).

Numeum est présidé par **Godefroy de Bentzmann** et **Pierre-Marie Lehucher** depuis sa création en juin 2021. Notre ambition fondatrice est d'agir au service d'un numérique responsable pour les entreprises, la société, l'humain et la planète. L'engagement de numeum repose sur 4 axes : la défense des intérêts de ses membres, l'incarnation de la France numérique en Europe, l'animation de l'écosystème numérique pour favoriser les synergies et l'innovation, et le renforcement du service à toutes les entreprises du numérique. La généralisation et la démocratisation de la formation au numérique pour les organisations privées et publiques comme pour les citoyens demeure l'un des leviers principaux du syndicat pour parvenir à ses objectifs.

*Contacts média*

**Caroline Fouquet**  
06 99 85 48 24  
[cfouquet@numeum.fr](mailto:cfouquet@numeum.fr)

---





## keynote

---

### .04 Le service public 2.0 : Expérimentations & Structuration



**Thomas Matagne**  
Fondateur d'Ecov

#### La Start-up Nation au service de la mobilité



Après avoir travaillé sur la transition écologique en cabinet à la région Ile-de-France, puis au Ministère de l'écologie, **Thomas Matagne** fonde Ecov en fin 2014.

Le taux d'occupation moyen des véhicules est de 1,3 personne par trajet dans les zones de moyenne densité. L'enjeu est donc de définir comment optimiser les lieux de rencontre sur la voirie pour maximiser l'occupation des véhicules en circulation. Or, nous faisons le constat que le covoiturage tel que développé notamment par BlablaCar ne permet pas d'optimiser les trajets du quotidien. Nous déployons des lignes de covoiturages permettant aux passagers de faire spontanément une demande de trajet depuis des arrêts déterminés et via une mise en relation avec des conducteurs en temps réel. Ce dispositif permet une prise en charge rapide des passagers, libérés de la contrainte des trajets planifiés, en proposant le même type de service qu'une ligne régulière de bus.

Construites en partenariat avec les collectivités locales, nos lignes de covoiturage constituent un nouveau service public de la mobilité. Cette vision

de la voiture comme d'un transport collectif permet en effet de compléter l'offre existante, en concertation avec les autorités publiques pour garantir un service adapté aux besoins des usagers et respectueux des principes du service public. L'histoire nous enseigne qu'il est important d'anticiper l'avenir dans le développement de nouveaux services. Si Ford, avant de lancer la Ford T, avait demandé à ces clients ce qu'ils souhaitaient, il aurait produit « des chevaux qui courent plus vite » et non des automobiles. Cette même approche doit être appliquée au sein des collectivités locales, où l'innovation doit précéder les besoins et les usages à venir. C'est l'un des principes de notre solution de covoiturage.

Par ailleurs, cette approche entraîne une économie des ressources. La faible optimisation du nombre de passagers par voiture brûle des milliers de barils de pétrole. Diminuer, par le covoiturage, le nombre de véhicule en circulation permet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Dans un pays où les transports représentent 30% des émissions, cette approche apporte une contribution non négligeable à l'effort nécessaire pour faire face à la crise climatique.

L'avenir est au développement de notre innovation sur tous les territoires, indépendamment de leur typologie et leur géographie. Nous souhaitons l'inscrire dans une offre de mobilité plus globale, complémentaire aux autres options de transport.



Notre ambition est ainsi de permettre à chaque usager, où qu'il soit, de se passer de sa voiture en ayant accès à la même densité d'offre de déplacement que dans les grandes métropoles.

Le secteur public français doit rentrer de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Il se doit d'être pionnier, de rêver et d'imaginer comment se transformer et développer des solutions d'avenir. Nous avons besoin de visionnaires au sein des collectivités locales qui prennent le risque et le pari de l'innovation, pour réinventer les outils qui serviront au bien commun pour les prochaines décennies.

TM



## keynote

.02

# Le service public 2.0 : Expérimentations & Structuration



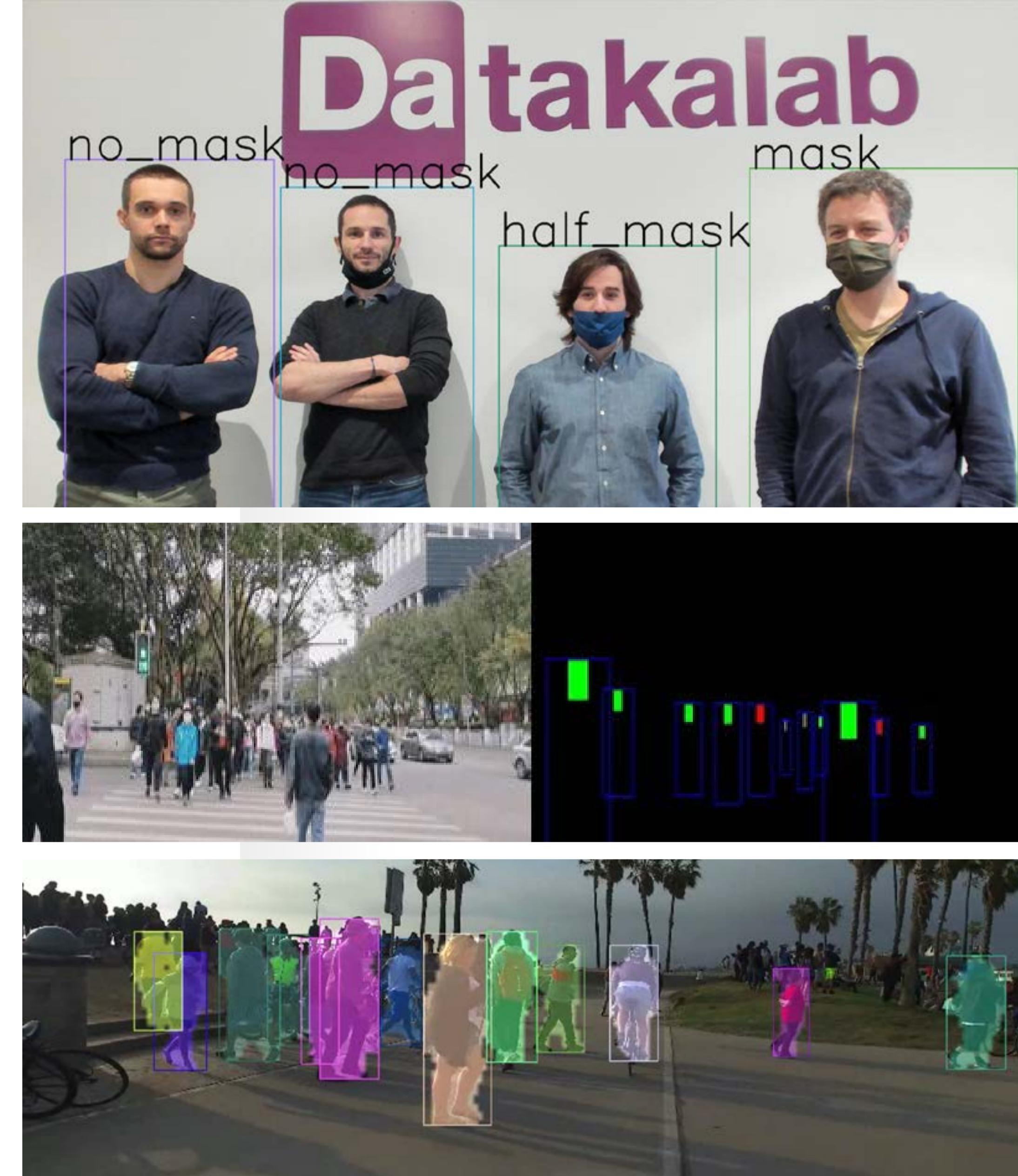
**Xavier Fisher**  
Fondateur de Datakalab

Diplômé de l'Ecole Centrale Supélec Paris, Xavier Fisher a été en charge du développement européen d'Emotient, une société spécialisée dans l'intelligence artificielle et de l'analyse des expressions faciales acquise par Apple en 2016. Il est le fondateur de Datakalab.

## La Start-up Nation au service de la sécurité de l'espace public.

Dans le dilemme entre utilisation des nouvelles technologies et protection de la vie privée, nous avons fait le pari de l'équilibre, en ne conservant pas les images issues des caméras déjà installées dans les villes. Cette analyse d'images anonymisées peut être utilisée comme outil de prévention, pour rappeler aux gens de porter un masque dans les transports ou sur un marché.

Par exemple, pour vérifier le port du masque, l'analyse est faite en 100 millisecondes depuis la caméra et nous ne gardons que le nombre et le pourcentage de bon port de masque. Les passants sont soit représentés en rouge (pour ceux ne le portant pas) soit en vert (pour ceux le portant) sans aucune possibilité de pouvoir remonter au visage ni à l'identité. L'image n'est ainsi jamais stockée plus d'un dixième de seconde sur notre terminal et est automatiquement retirée dès que



l'information voulue est collectée. Ainsi nous ne stockons jamais les images mais uniquement les statistiques.

L'intelligence artificielle permet d'automatiser ces tâches. Par exemple, dans un concert de 5000 personnes, elle permet de réaliser en quelques secondes des analyses qui nécessiteraient plusieurs heures à des humains. Ainsi lors du concert test d'Indochine à l'Accor Hotel Arena en partenariat avec l'APHP nos algorithmes ont analysées plus de 72 000 000 de visages.

Le problème est qu'il n'y a pas de cadre légal de ces technologies souvent assimilées, à tort, à de la reconnaissance faciale qui est pour le coup interdite en France. Parmi les systèmes basés sur des technologies de vision par ordinateur, les obligations applicables aux systèmes de reconnaissance faciale en temps

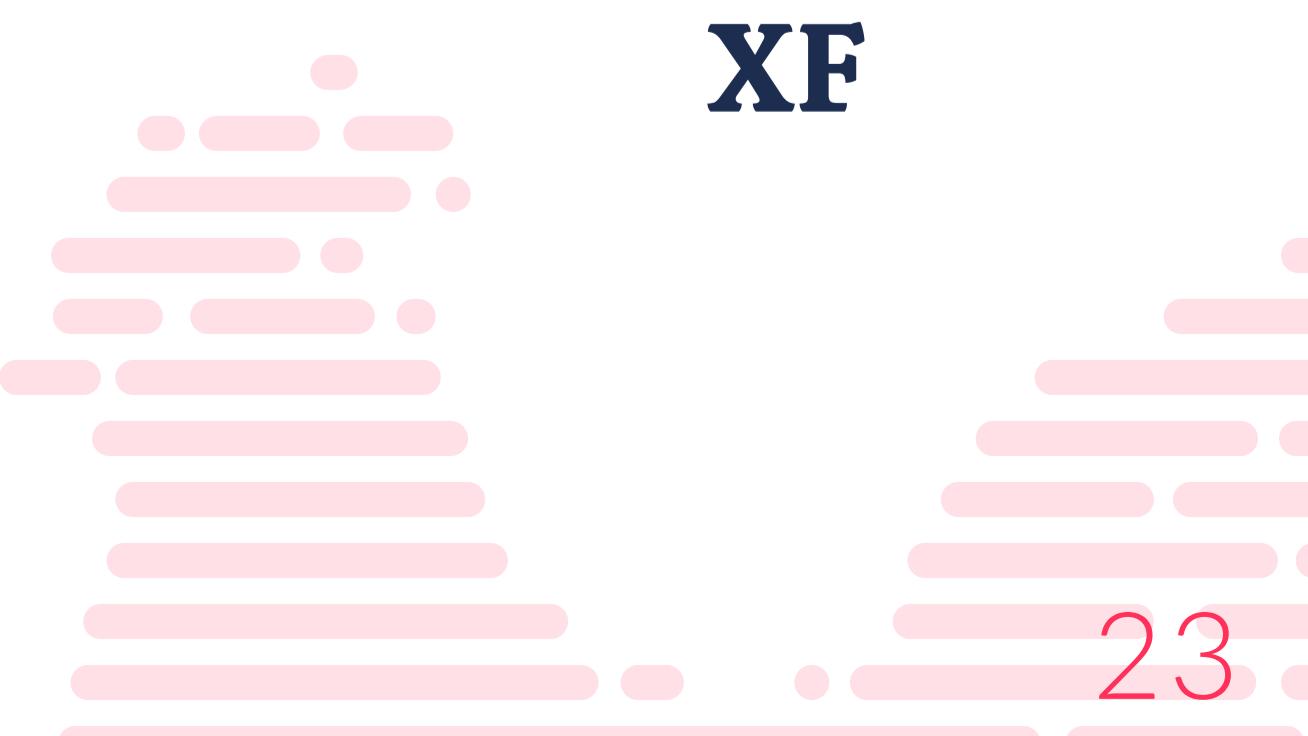
Propositions pour  
**2022**

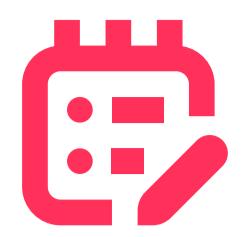
- Préalablement à la mise sur le marché des IA, une évaluation de conformité pourrait être mise en place pour les systèmes présentant de forts risques pour les personnes. Cette évaluation pourrait être effectuée soit par un organisme tiers, soit selon des procédures internes prédéfinies, en fonction du niveau de risques
- Tout au long du développement et de l'utilisation des IA, les producteurs pourraient être soumis à des obligations de documentation, et de transparence sous réserve de la confidentialité de certaines informations
- La non-conformité pourrait être sanctionnée en fonction de la gravité de la violation. La supervision de la mise en œuvre du cadre légal ainsi que le prononcé des sanctions devraient être confiés à une autorité nationale indépendante et spécialisée

réel ne devraient pas être les mêmes que celles applicables aux technologies ayant pour finalité exclusive la production statistique, comme celles développées par Datakalab.

Nous devons établir un cahier des charges définissant comment nous allons utiliser ces technologies dans les 10 prochaines années pour définir une législation favorisant l'innovation tout en sauvegardant la vie privée des gens. Les entreprises technologiques n'attendent que cela pour adapter leurs stratégies. Sans ce nouveau cadre, on continuera à laisser la porte ouverte aux dérives des acteurs étrangers qui profitent de ce vide juridique pour imposer leurs solutions moins soucieuses de la vie privée des individus. L'enjeu est donc de prendre le meilleur de la technologie tout en prévenant les potentielles dérives inhérentes.

XF





# agenda

de l'Institut Sapiens

L'Intelligence  
artificielle, à quand  
un débat de société ?

Replay disponible  
sur

France qui gagne #8 :

**Les dessous  
du numérique**

le 1<sup>er</sup> juillet à 08.30  
sur Youtube

Sapiens Sapiens #7 :

**Comment réussir  
notre transition  
énergétique ?**

avec Patrice Geoffron

Sapiens Sapiens #8 :

**Quel avenir économique  
pour le football?  
avec Pierre Rondeau**

Sapiens Sapiens #9 :

**Lutte contre la pauvreté :  
avons-nous tout essayé ?  
avec Christophe Robert**

**L’Institut Sapiens est un organisme à but non lucratif dont l’objectif est de peser sur le débat économique et social.**

Il se veut le premier représentant d’une think tech modernisant radicalement l’approche des think tanks traditionnels. Il souhaite innover par ses méthodes, son ancrage territorial et la diversité des intervenants qu’il mobilise, afin de mieux penser les enjeux vertigineux du siècle.

**Sa vocation est triple :**

**Décrypter** – l’Association aide à la prise de recul face à l’actualité afin d’être capable d’en comprendre les grandes questions. L’Institut Sapiens sera un centre de réflexion de pointe sur les grands enjeux économiques contemporains.

**Décloisonner et faire dialoguer** – l’Association veut mettre en relation des mondes professionnels trop souvent séparés : universitaires, membres de la sphère publique, praticiens de l’entreprise ou simples citoyens, ils doivent

pouvoir se rencontrer pour réfléchir et dialoguer. Afin d’être réellement représentatifs de toutes les compétences et expériences, les groupes de travail associent systématiquement des personnes d’horizons professionnels divers (de l’ouvrier au dirigeant de société cotée) et peu important leur lieu de vie (Métropole, DOM-COM).

**Former** – Le XXI<sup>e</sup> siècle est le siècle de l’information ; il doit devenir pour l’individu celui du savoir. Comprendre le monde implique une capacité à faire un retour sur notre histoire, à connaître le mouvement millénaire des idées, à posséder ces Humanités dont l’importance est plus grande que jamais. Parce qu’il veut faire accéder à une compréhension du monde, l’Institut Sapiens se fixe aussi pour objectif de promouvoir cette culture générale sans laquelle demain plus personne ne pourra comprendre son environnement.

## Qui sommes-nous ?

## Adhérez !

Indépendant et non partisan,  
l’Institut Sapiens vit grâce à votre soutien.  
[Cliquez ici pour adhérer.](#)

Nous acceptons aussi les mécénats,  
pour cela il vous suffit de nous contacter  
à [contact@institutsapiens.fr](mailto:contact@institutsapiens.fr)